

À Montreuil, le lundi 23 mars 2020

L'URGENCE SANITAIRE C'EST AUSSI FERMER LES RAYONS NON ALIMENTAIRES !

Trêve de contradiction, trêve d'hypocrisie et trêve de cupidité !

Les gouvernants n'ont eu de cesse de nous le marteler : les sorties dérogatoires concernent, entre autres, les achats de première nécessité. Dès lors, quel intérêt ont les magasins de grande distribution de maintenir ouverts les rayons bricolage, librairie, jardinerie, textiles, etc., si ce n'est de profiter de la crise sanitaire pour faire plus de profit, alors même que les magasins spécialisés dans ces mêmes articles sont fermés pour éviter la propagation mortelle du virus ?

L'heure n'est plus ni aux remerciements du personnel de ces magasins ni à sa morbide gratification mais à la protection de sa santé et de sa vie. Par conséquent, la Fédération CGT Commerce et Services exige la fermeture immédiate des rayons non alimentaires qui ne sont pas de première nécessité. Cette mesure permettra de réguler le flux de clientèle des magasins et éviter aux salariés une cadence de travail trop importante du fait du réassort des rayons, et une exposition trop importante au virus.

La grande distribution n'échappe pas à l'effort collectif. Elle doit prendre ses responsabilités et appliquer, à l'instar des autres magasins, les règles strictes de restrictions visant à éradiquer la propagation du virus. Ces restrictions passent obligatoirement par la seule ouverture des rayons de premières nécessité, alimentaire et hygiène, et une amplitude d'ouverture des magasins plus restreinte.

La Fédération CGT Commerce et Services se battra sans relâche pour éviter tout nouveau décès dans nos secteurs d'activité et protéger les travailleurs.

Contacts presse
Amel KEFTI Secrétaire fédérale Tél : 06 16 96 67 53

Une Fédération en mouvement